



Etude à visée opérationnelle concernant le bien-être en formation dans les collèges agricoles Fekama et l'insertion professionnelle des jeunes filles

RESUME

Le contexte :

Fert (www.fert.fr) est une agri-agence française créée en 1981 qui soutient la création et le développement, par les agriculteurs, d'organisations leur apportant des solutions durables aux problèmes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur métier et la défense de leurs intérêts. En 2021, Fert intervient dans 10 pays, dont 8 pays d'Afrique. Fert intervient à Madagascar depuis 1986.

Fifata (www.fifata.org) est une organisation paysanne faitière créée en 1989 avec le soutien de Fert, et qui fédère, en 2021, 12 organisations régionales de producteurs (OPR), soit au total environ 300 000 exploitations agricoles familiales dans 11 régions sur les 22 régions de Madagascar.

Fekama, la Fédération des collèges agricoles de Madagascar, membre du groupe Fifata, regroupe 5 collèges agricoles à vocation régionale¹. Fekama et les collèges agricoles ont été créés à la demande de Fifata, avec le soutien de Fert et du Cneap (Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé) afin d'apporter des changements profonds et durables dans les pratiques agricoles, non seulement des jeunes formé.e.s, mais aussi des paysans dans leur territoire, via le transfert de connaissances et l'implication des jeunes formé.e.s dans les organisations de producteurs agricoles.

C'est pourquoi les collèges agricoles Fekama dispensent une formation initiale en 3 ans, dont 2 ans en internat et 1 an en situation professionnelle, pour des jeunes âgés de 14 à 18 ans. Celle-ci accorde une grande importance à la pratique, qui représente 50% de la formation, en s'appuyant sur une exploitation agricole pédagogique attenante à chaque collège et des stages en milieu professionnel.

La présente étude vise à éclairer Fekama/Fert et Fifata dans leur perspective d'améliorer : i) le bien-être des jeunes en formation dans les collèges agricoles et ii) l'insertion professionnelle des jeunes filles sortantes de ces collèges.

L'étude a été réalisée par une équipe dirigée par Olga RASOALANDINIRINA entre avril et juin 2021. Les collèges agricoles d'Ambondromisotra et Ambalavao ont été choisis pour la conduite des investigations sur terrain. Des représentants des trois autres collèges Fekama ont apporté leur contribution à travers leur participation à l'atelier de restitution national qui s'est tenu à Antsirabe.

Les investigations de l'étude se sont déroulées de mars à mai 2021. 157 représentants d'acteurs concernés par les formations dans les collèges Fekama ont été rencontrés, dont 52 femmes : des représentant.e.s des jeunes en formation et jeunes sortant.e.s, des représentants de

¹ Les collèges de Befandriana (région Sofia, créé en 2003), Bezezika (région Menabe, 2003), Ambalavao (région Haute Matsiatra, 2006), Ambondromisotra (région Amoron'i Mania, 2009) et Manganoro (région Alaotra Mangoro, 2015)

parents et des élus des OPR², des représentant.e.s de partenaires de Fekama dans les deux collèges et de la coordination de Fekama.

L'atelier de restitution nationale a permis de partager à Fekama et au groupe Fifata³ les résultats de l'étude et de recueillir des éléments pour affiner la proposition de plan d'action pour la traduction opérationnelle des recommandations de l'étude.

Le résultat de l'étude en bref :

La présente étude note que les jeunes filles sont plus vulnérables quant à leur persévérance en formation (état de santé fragile, mariage, grossesse précoce, vulnérabilité vis-à-vis des paroles déplacées de certains garçons ...), en témoigne le taux d'achèvement des filles qui est inférieur à celui des garçons (59% contre 66%).

Les jeunes sortants, et en particulier les jeunes filles, sont souvent confrontés à une difficulté d'accès au foncier, ce qui freine le développement de leur projet professionnel. De plus, lorsqu'elles se marient, certaines jeunes sortantes sont contraintes par leur mari d'abandonner leur élevage, leurs activités de culture ... et elles doivent se contenter des activités attribuées traditionnellement aux femmes : maraichage ou petit élevage.

Face à ces constats, l'étude a pu apprécier les acquis suivants en matière d'efforts pour l'égalité femmes/hommes dans la conduite de la formation et l'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes ruraux :

- La sensibilisation des familles pour le recrutement des futurs élèves est faite selon une démarche inclusive qui sollicite les candidatures féminines au même titre que celles des garçons.
- Les séances de sensibilisation sont organisées dans les villages et renforcées par des émissions radiophoniques pour faciliter l'accès de tous sans distinction aux informations.
- Des entretiens spécifiques sont entrepris en réponse à la demande de certains parents de jeunes filles qui veulent se rassurer pour la sécurité de leur enfant au collège.
- Les jeunes filles et garçons sont accueillis avec des dortoirs, salles d'eau et toilettes séparés pour préserver l'intimité notamment des jeunes filles et aussi préserver ces dernières des risques d'agressions sexuelles.
- Les collèges Fekama tiennent compte des besoins de détente des jeunes en internat à travers l'appui à la mise en place d'infrastructures sportives et l'équipement en jeux de société, ainsi que l'organisation d'activités de loisirs pendant leur séjour au collège.
- Les services de formation de Fekama sont conçus pour être accessibles aux jeunes issus de ménages ruraux : il s'agit de collèges de proximité et les frais de formation sont plus accessibles que ceux de l'enseignement général.
- Jeunes filles et jeunes garçons sont traités sur le même pied d'égalité vis-à-vis des tâches ménagères pendant l'internat au collège via des groupes de ménage mixtes et l'absence de répartition des tâches liée au sexe.
- Les jeunes filles et garçons bénéficient d'un accompagnement dans leur vie d'adolescent.e : écoute individualisée par les formateurs, éducation à la vie et à l'amour (EVA) en séance mixte, ...

² Le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle des sortant.e.s des collèges Fekama est porté par les organisations paysannes régionales FFTS, Fifatam, Fimpiama et Vifam, membres de Fifata, respectivement dans les régions Sofia, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra et Alaotra Mangoro.

Fekama coordonne le dispositif et assure le suivi-qualité et l'accompagnement des OPR.

³ Le Groupe Fifata regroupe les organisations spécialisées créées par Fifata : Cap Malagasy pour le conseil agricole, le Ceffel pour la formation des agriculteurs et des techniciens et l'expérimentation sur les filières fruits et légumes et l'agroécologie, la SIF pour le foncier, Cecam pour la microfinance et Fekama.

- Mise en place de déléguées des filles et délégués des garçons pour tenir compte de la spécificité de leur avis et de leurs besoins respectifs : ils sont consultés pour l'élaboration des règlements intérieurs par exemple ;
- La conduite de la formation théorique et pratique essaie de faire évoluer chez les jeunes formés la perception stéréotypée du métier d'agriculteur (telles tâches/activités réservées pour les jeunes garçons, telles autres pour les filles) : à part la limite liée à l'usage de la force, jeunes filles et garçons sont considérés de manière égale dans l'initiation aux innovations techniques ; jeunes filles et garçons effectuent en groupe mixte les travaux pratiques.
- La formation Fekama intègre l'initiation des jeunes filles et garçons aux thématiques complémentaires à leur insertion professionnelle : formation au leadership paysan, formation et initiation à l'intégration à la vie associative et intégration dans instances de prise de décisions.

Dans la perspective de renforcer l'égalité entre filles et garçons dans la formation agricole et l'insertion professionnelle, la présente étude aimerait recommander à Fekama, Fert et au groupe Fifata les pistes d'action suivantes :

Pour l'étape de sensibilisation des familles pour le recrutement des futurs élèves :

- Inclure des messages répondant aux préoccupations principales des parents de jeunes filles, par exemple communiquer sur les conditions d'internat, les dispositions diverses pour la prise en charge de la vie des adolescent.e.s
- Continuer et renforcer le partage de succès stories de jeunes filles et garçons sortants et intégrer les témoignages de leurs conjoint.e.s et de leur entourage
- Elaborer des supports de communication et de visibilité des collègues Fekama pour faire la publicité des avantages socio-économiques des acquis des jeunes sortant.e.s
- Renforcer le partenariat avec les médias locaux
- Renforcer la collaboration avec les autorités locales et les notables

Pour la vie en internat :

- Consolider et partager entre collègues les acquis enregistrés dans la gestion de la vie en communauté des jeunes en formation
- Renforcer la présence d'une personne-ressource (de préférence de sexe féminin) au sein de l'équipe technique du collège pour l'écoute et l'accompagnement des élèves sur le plan personnel, et continuer voire développer les partenariats avec des personnes ressources qualifiées pour intervenir en formation
- Renforcer les compétences des équipes des collèges en matière d'accompagnement de l'adolescence
- Offrir plus de diversité dans les activités de loisir et les activités extra-scolaires (formation à la menuiserie, la couture...) pouvant devenir des sources de revenus complémentaires pour les jeunes sortant.e.s.

Pour la formation théorique et pratique :

- Renforcer la pédagogie de formation pour une professionnalisation égalitaire des jeunes filles et garçons : sensibiliser et former les formateurs sur la démarche de traitement égalitaire des jeunes filles et garçons (renforcements sur la pédagogie différenciée, partage d'expériences sur la « création d'environnements d'apprentissage favorables pour les filles et les garçons ⁴»

⁴ Voir expérience IREX sur le programme Teaching Excellence and Achievement (TEA) et l'International Leaders in Education Program (ILEP) du Bureau de l'éducation et des affaires culturelles du Département d'État des États-Unis ; Programme APPRENDRE Appui à la Professionnalisation des Pratiques Enseignantes et au Développement des Ressources) financé par l'AFD-AUF.

- Renforcer les capacités des membres des Conseils d'Administration des collèges et de Fekama sur le traitement égalitaire des jeunes filles et garçons dans leurs fonctions
- Systématiser les journées portes ouvertes pour les parents à l'esprit de l'école : conférences pour l'égalité des filles et garçons et le soutien des aspirations des jeunes ruraux pour leur épanouissement professionnel, sensibilisation sur droits de la femme et les droits humains...
- Promouvoir des groupes de discussion autour de l'épanouissement professionnel des jeunes filles au collège : conférence avec les sortantes/jeunes filles/femmes référentes exerçant le métier d'agricultrice, création et animation de clubs de filles collégiennes
- Faire une recherche pour la collecte d'itinéraires techniques alternatifs à l'usage de la force pour les jeunes filles
- Produire des outils didactiques adaptés à l'usage des jeunes et de leurs parents
- Identifier un plus grand nombre de tutrices de stage

Pour l'accompagnement du processus d'insertion

- Renforcer le dispositif d'accompagnement : revoir l'implication des élus et techniciens des OPR et du groupe Fifata pour suppléer les suivis des conseillers jeunes agriculteurs
- Développer et mettre en œuvre une stratégie d'accompagnement spécifique pour les jeunes filles : mieux intégrer les facteurs socioculturels dans le diagnostic préalable et l'orientation dans le choix du projet professionnel, encourager le démarrage du projet professionnel des filles en troisième année, prévoir la formation des jeunes filles en 3^e année sur l'«Entrepreneuriat au féminin » et le « leadership féminin », sensibiliser le fiancé/conjoint/parents des sortantes sur les avantages socio-économiques des acquis, organiser des rencontres et échanges entre jeunes sortantes, appui/conseil des jeunes filles en perspective de mariage dans la gestion de leur projet professionnel
- Mobiliser l'appui de SIF⁵/Groupe Fifata pour accompagner Fekama dans les actions de plaidoyer pour l'accès des jeunes au foncier (titre vert entre autres, mobilisation des autorités locales)
- Renforcer la capacité des jeunes sur les thématiques complémentaires à leur insertion professionnelle : entre autres, pour la formation sur le leadership paysan, insister surtout sur la thématique « affirmation de soi », renforcer et améliorer le rôle des OPR dans l'initiation des jeunes à la vie associative.
- Développer une politique de dotation renforcée et adaptée pour la réussite de l'insertion professionnelle des jeunes notamment les filles : cadrage et affinage du projet professionnel pour bien ajuster les besoins en dotation, accompagnement spécifique des jeunes filles (besoin en dotation tenant compte des facteurs socioculturels, encourager le choix d'un deuxième projet pour des activités de transformation des produits agricoles ou des activités artisanales adaptées au contexte local...), réfléchir sur la possibilité de dotation supplémentaire des jeunes filles pour le deuxième projet.
- Renforcer la mise en réseau des groupes de jeunes sortants et sortantes et faciliter leur représentation au sein du Groupe Fifata pour continuer les réflexions sur les enjeux de l'insertion des jeunes filles, sur l'accès des jeunes au foncier, sur la formation et l'insertion professionnelle des jeunes ruraux, veiller à la concrétisation des orientations entreprises.

⁵ Solidarité des Intervenants sur le Foncier, association malgache pour l'information et la défense des intérêts fonciers des citoyens malgaches